

Description du produit

Sico Évolution 866-5XX est une peinture et apprêt en un au fini perle pour les murs et plafonds, particulièrement dans les salles de jeux, chambres et passages. Elle réunit les attributs les plus importants d'un apprêt et des peintures de qualité supérieure, pour un fini durable en moins de temps.

Bien que cette peinture soit très lavable, sur les surfaces qui nécessitent des lavages très fréquents, utiliser de préférence un fini plus lustré. Sur les plafonds, utiliser de préférence un fini plus mat.

Avantages

- Formule DURABILIT^{MD} à base de polymères.
- Fini présentant des reflets atténués vu de face et semi-lustrés sous angle rasant.
- Bon équilibre entre la beauté du feuil et la bonne tenue aux lavages répétés.
- Application facile.
- Sèche rapidement et ne dégage que peu d'odeur.
- Haut cachant.
- Résistance au lavage supérieure.
- Produit à base d'eau qui permet de nettoyer les outils à l'eau.
- Produit formulé sans composés organiques volatils (COV) avant l'ajout de colorant; surpasse les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Couleurs disponibles

866-550	Blanc pur	
866-501	Base 1*	
866-502	Base 2*	
866-503	Base 3*	
866-504	Base 4*	
866-505	Base 5*	* Doit être teintée avant utilisation

Projets

Environnement

Intérieur seulement.

Utilisation

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Sites résidentiels et commerciaux.

Les murs et les plafonds de toutes les pièces qui peuvent nécessiter un nettoyage avec une fréquence modérée.

Surfaces

- Surfaces neuves : gypse, ciment à joint sec, plâtre neuf et sec.
- Stuc, maçonnerie ou béton vieilli.
- Surfaces convenablement apprêtées : panneaux de gypse, ciment à joint sec, plâtre, panneau de fibres, béton, stuc, maçonnerie et bois.
- Surfaces déjà peintes avec un produit à base d'eau, en bon état et convenablement préparées.

Remarques

Ne pas appliquer directement sur le fer, l'acier ou autres métaux.

N'est pas conçu pour être utilisé sur des planchers.

Certaines couleurs ou des changements drastiques de couleurs peuvent nécessiter une couche additionnelle de peinture.

Ne pas mélanger à d'autres peintures ou diluants.

Garantie limitée : PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Caractéristiques techniques (21 °C (70 °F))

Aspect

Opaque

Niveau de lustre

Fini perle

- Reflet à 60° : 10 à 20 %
- Reflet à 85° : 30 à 40 %

Composition

- Diluant : eau
- Liant : émulsion de polymères acryliques renforcés

Séchage*

- Au toucher : 30 à 60 minutes
- Avant de recouvrir : minimum 4 à 6 heures
- Durcissement complet : 14 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Taux d'étalement par couche

- Comme apprêt ou sur surfaces poreuses : 44 à 49 m² (450 à 525 pi²) par 3,78 L;
- Comme finition : 47 à 53 m² (500 à 570 pi²) par 3,78 L.

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 : « 0 »* g/L

*Quantité non détectable avec la méthode d'essai 24 de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA). Certaines bases peuvent contenir des COV. L'ajout de colorant introduira des COV.

- Règlement canadien : < 150 g/L

Solides en volume* 38 %

Inflammabilité Ininflammable

Épaisseur du film minimum*

(Selon le pouvoir couvrant maximum)

- Mouillé : 71 µm
2,8 mils
- Sec : 27 µm
1,1 mil

*Données techniques à partir du : 866-550



Préparation des surfaces

La surface doit être propre et sèche. Enlever toute la peinture cloquée et écaillée, la saleté, la graisse et tout autre contaminant de surface.

Surfaces nues : Poncer la surface du ciment à joint. Éliminer les résidus de ponçage, la saleté et les contaminants.

Surfaces peintes : Nettoyer avec un nettoyant approprié au contaminant. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher. Enlever les moisissures avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond. Laisser sécher.

Enlever toute peinture qui se détache ou s'écaille et poncer le contour pour un profil lisse.

Poncer les endroits rugueux et ternir les surfaces brillantes. Éliminer les résidus de ponçage. Retoucher les endroits dénudés.

Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures.

Poncer toutes les surfaces lustrées, rugueuses ou retouchées.

Couvrir ou masquer les surfaces qui ne sont pas à peindre.

Apprêts : Cette peinture peut s'utiliser comme couche d'apprêt sur les endroits dénudés ou sur toute la surface. Toutefois, pour un résultat optimal, notamment sur les taches rebelles ou les surfaces très poreuses ou absorbantes, il est recommandé d'appliquer la couche de fond appropriée.

Bois nu : Si le bois exsude de la résine, gratter l'excès et nettoyer la surface avec de l'alcool ou un diluant à peinture. Sceller les nœuds et les veines de résine avec de la gomme laque avant d'appliquer le produit. Appliquer une couche de GOPRIME 150-135 ou 200-135. Lors d'une application sur une surface non peinte ou sur du bois nu, deux couches sont requises; la première couche servant d'apprêt. Sur le contreplaqué et sur les bois qui déteignent, tels le cèdre et l'acajou, utiliser le GoPrime 200-135.

Taches rebelles ou les réparations très poreuses ou absorbantes : Pour un résultat optimal, appliquer localement une couche de Sico Evolution ou d'apprêt GoPrime 190-135 ou 150-135.

Béton, stuc ou maçonnerie : Les surfaces de plâtre, de béton et de maçonnerie doivent être complètement sèches, exemptes d'efflorescence et durcir pendant 30 jours avant d'être peintes. Aucun apprêt particulier n'est requis; la première couche de ce produit sert d'apprêt.

Métal galvanisé neuf : GoPrime 190-135.

Surfaces en bon état déjà peintes au latex : Aucun apprêt n'est requis.

Retouche : Si la retouche demeure apparente, appliquer une couche supplémentaire sur cette même partie ou sur la surface entière.

Surfaces peintes à l'alkyde et en bon état : Apprêter la surface avec GoPrime 150-135 ou 190-135, apprêter à l'aide du GoPrime 150-135 les portes et moulures recouvertes d'un vieux fini alkyde.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

Ne pas le diluer. Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Transvider la peinture dont vous avez besoin dans un autre contenant afin d'éviter de la contaminer. Maintenir fermés les contenants non utilisés. Appliquer le produit, sans oubli ni surcharge, en respectant son taux d'étalement.

Bien aérer. Respecter le temps de séchage entre les couches. Une humidité élevée ou une basse température ralentira le séchage du produit. L'application de deux couches assure une meilleure durabilité et une apparence uniforme.

Pour plus d'informations, visiter le site www.sico.ca ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Éviter de respirer les bruines de pulvérisation. **PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE ET CUTANÉE.**

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux ou la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. L'inhalation des poussières générées en ponçant et en meulant peut être nocive. Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Entretien des surfaces

- Attendre son durcissement complet avant de laver le produit ou de tester son adhérence : minimum 14 jours, selon la température et l'humidité relative (davantage dans des conditions d'humidité élevée ou à basse température). Utiliser un nettoyant non abrasif et un linge doux. L'utilisation d'une technique ou d'un nettoyant qui soit trop abrasif affecte l'aspect de la surface.
- Au besoin, retoucher les endroits dénudés avec un apprêt et appliquer une couche additionnelle sur la surface entière.

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Sico, DurabiliT et GoPrime sont des marques déposées du groupe PPG. Sico Evolution est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc.

Recommandations

Conditions d'application

Température : 10 à 30 °C (50 à 86 °F)
(idéale 20 °C ± 5 °C [68 °F ± 9 °F])

Humidité relative : Idéale entre 15 et 55 %, maximum 85 %.

Ces conditions doivent rester constantes pendant l'application, ainsi que les 24 heures suivantes. Les basses températures, l'humidité élevée, les couches épaisses et la faible ventilation prolongent le temps de séchage.

Outils

• Pinceau : Soies synthétiques (nylon, polyester)

• Rouleau : - murs : 10 mm (3/8 po)

- plafonds : 13 mm (1/2 po).

• *Pistolet (sans air)

- buse : 0,015 à 0,021 po;

- pression : 1 500 à 2 000 lb/po²

Toujours utiliser un équipement de qualité supérieure.

*Les valeurs peuvent varier selon le manufacturier de l'équipement.

Nettoyage des outils

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

Entreposage et transport

Conserver dans un endroit sec, entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F). Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 5 ans à compter de la date de fabrication. PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Élimination des résidus

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.